

Mettez votre projet
en mouvement !



SPHERE

CONCEPT PARTNERS

Une somme de savoir-faire

Notre charte d'engagements en tant que contractant général

Notre différence et notre force résident dans notre capacité en tant que contractant général à nous engager formellement sur votre projet et plus particulièrement sur quatre éléments fondamentaux dans notre contrat :

ENGAGEMENT N°1 : QUALITÉ GARANTIE

Nous nous engageons à respecter scrupuleusement : la réglementation, les normes en vigueur (ou à venir) et bien sûr les critères de qualité définis dans le cahier des charges. C'est la base de notre métier, de notre raison d'être. Cela passe par la qualité des intervenants, des protocoles, des matériaux, de la réalisation... et des contrôles. Au final, notre qualité c'est notre « marque de fabrique » que nous souhaitons apposer sur votre projet.

ENGAGEMENT N°2 : SÉCURITÉ GARANTIE

Trop souvent oubliée, la sécurité est le deuxième point clé de notre charte d'engagement. Nous intervenons sur tous types de chantiers, aussi bien sur des constructions neuves que sur des sites occupés et en fonctionnement. Sécurité de vos personnels qui y travaillent, du public le cas échéant, des installations et des marchandises. Par extension, des personnels qui travaillent sur le chantier pour notre compte.

Maintien des circuits de production durant la mise en œuvre du projet. La sécurité recouvre aussi toutes les questions de norme, de réglementation et protocole... dont nous assumons la responsabilité.

ENGAGEMENT N°3 : DÉLAI GARANTI

Il y a des évidences qu'il est bon de rappeler : le respect de la date de livraison. Pour vous c'est fondamental, ce l'est donc aussi pour nous. Cela demande une attention de tous les instants, une coordination parfaite de tous les intervenants, anticiper les phases de préparation, de fabrication en amont.

Les plus incertains sont, sans conteste, les procédures administratives et financières, mais là aussi notre savoir-faire et notre expérience compensent largement.

ENGAGEMENT N°4 : PRIX FERME ET DÉFINITIF GARANTI

La quadrature du cercle ! Les trois précédents engagements auraient peu de sens dans l'absolu s'il n'y avait pas la contrainte du budget. Mais cette contrainte, nous l'assumons totalement car elle fait partie intégrante du challenge.

Si chaque projet est différent et nous oblige à chaque fois à repousser nos limites, ils utilisent tous bon nombre de « briques » de savoir-faire et d'expérience largement éprouvées sur d'autres projets.

SPHERE CONCEPT PARTNERS

votre projet au coeur de nos savoir-faire



De grands principes guident notre démarche de contractant général

Tous nos collaborateurs partagent la même philosophie, des principes « simples » marqués du sceau du bon sens, qui guident notre démarche, et qui relèvent autant d'un savoir-être que d'un savoir-faire.

PRINCIPE N°1 : BÂTIR UN PROJET À VOTRE IMAGE

Nous forçons pour vous « l'outil » que vous avez imaginé. Nous accompagnons vos équipes, pour mener ensemble son élaboration dans les moindres détails pratiques. Des études préliminaires jusqu'à sa livraison, puis dans sa phase de mise en application, c'est votre projet et il doit en rester ainsi.

Mais ce projet, quelle que soit son envergure, s'inscrit dans un champ plus vaste et plus important qui est celui de la vie de votre entreprise et de son image aussi bien externe qu'interne.

Aussi, ce projet doit faire partie intégrante de l'entreprise, être porteur d'énergie, source de motivation pour vos équipes. Pour nous, c'est fondamental mais aussi pour votre encadrement, vos collaborateurs et tous ceux qui vous côtoient. Cela fait partie de notre façon de bâtir votre projet.

PRINCIPE N°2 : UNE EXPERTISE RECONNUE

SPHERE CONCEPT PARTNERS est une force d'attraction exceptionnelle qui attire à elle de nouveaux talents, des experts reconnus dans des domaines extrêmement variés.

Pour maintenir cette force, garder cette cohérence à l'ensemble, nous nous sommes associés les services d'un grand bureau d'études de la place. Il est connu et reconnu dans l'Est de la France pour la qualité de ses réalisations dans de nombreux domaines d'intervention.

PRINCIPE N°3 : UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Pour satisfaire votre projet, pour avoir les compétences requises, nous faisons appel à des collaborateurs issus d'horizons, de métiers et de cultures techniques, différents.

SPHERE CONCEPT PARTNERS vu de l'intérieur, peut parfois ressembler à une ruche en pleine effervescence ou à une tour de Babel. C'est la richesse des points de vues, des regards croisés qui confortent nos choix.

Pour vous, un interlocuteur unique, maîtrisant les langues « techniques », épaulé par une équipe restreinte toujours à votre écoute, mais parlant d'une seule voix.

PRINCIPE N°4 : UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE

Si notre richesse est la diversité des compétences que nous sommes capables de rassembler pour mettre en œuvre votre projet, notre force est de former à chaque fois une équipe cohérente, soudée, qui s'adapte à vos besoins pour répondre à tous les défis.

Défis, challenges, courses contre la montre... sont des mots qui galvanisent nos collaborateurs. L'engagement, l'esprit de compétition, se surpasser à chaque fois... tout cela est dans nos gènes.

“Nous serons d'autant plus imaginatifs que vous êtes exigeants !”

“L'esprit de compétition nous anime, mettez-nous au défi !”

Des moyens, un statut juridique et une démarche efficace

pour mener à bien tous types de projets

DES HOMMES, DES SAVOIR-FAIRE DES ÉQUIPES MOBILISABLES RAPIDEMENT

Nous proposons à nos clients une prestation complète de A à Z, avec livraison clé en main. Après une mission d'études préliminaires qui définit plus précisément les contours du projet, nous établissons un contrat.

Une fois le contrat validé par les deux parties, le projet peut entrer dans sa phase réalisation.



CONTRACTANT GÉNÉRAL, UN STATUT JURIDIQUE PARFAITEMENT ADAPTÉ À TOUS TYPES DE PROJETS

Ce statut permet de concilier souplesse, objectivité et efficacité dans la mise en œuvre du projet.

Quelle que soit la nature de votre projet, les équipes de SPHERE CONCEPT PARTNERS s'engagent à vous apporter le meilleur rapport qualité prix délai.

Vous et nous, nous avons des intérêts communs : un cahier des charges techniques rempli, les objectifs atteints et dans les délais impartis, le tout dans un cadre budgétaire strict.



NOUS SAVONS AUSSI DIRE : NON QUESTION D'ENGAGEMENT ET DE CRÉDIBILITÉ

Nos équipes aiment les challenges, se lancer des défis, déplacer « les montagnes ». Le risque fait partie intégrante de notre métier, mais c'est un risque calculé, parfaitement maîtrisé.

Le plus souvent, ce n'est pas le projet lui-même qui est en cause, mais le cadre dans lequel il doit être mis en œuvre : contraintes techniques, normes, délais, budget, etc.

À regret, nous préférons nous retirer, car il en va de notre responsabilité et de la réputation de nos partenaires.

En tant que contractant général, nous avons une vision globale sur votre projet, nous apportons nos compétences et de la sérénité.

Interlocuteur unique, nous pilotons le projet et « aplatissons » toutes les difficultés. Pour cela, nous déployons rapidement tous moyens humains et matériels que nous jugeons nécessaires pour tenir nos engagements.



QUAND NOUS NE SAVONS PAS FAIRE, NOUS SAVONS OÙ TROUVER CELUI QUI L'A DÉJÀ FAIT !

C'est la grande force de SPHERE CONCEPT PARTNERS de faire appel à des professionnels d'horizons et de cultures très différents et de les faire travailler sur un projet unique. Car ce que nous serons amenés à faire pour vous, nous ne le ferons pour personne d'autre après car chaque projet est toujours unique.



SPHERE CONCEPT PARTNERS

votre projet au coeur de nos savoir-faire



Des domaines d'intervention et de compétences :

nous avons forcément la solution à votre projet

SPHERE CONCEPT PARTNERS à l'écoute de vos besoins

NOS DOMAINES D'INTERVENTION LES PLUS COURANTS

- TOUS TYPES DE BÂTIMENTS
 - Industriel
 - Stockage / Logistique
 - Commercial
 - Bureaux & services
 - Parking
 - ...
- PROCESS INDUSTRIEL
 - Monte charge
 - Transfert solide ou fluide
 - Stockage automatisé
 - Contrôles tous types
 - ...

GESTION DE FLUIDES, PRODUCTION ET TRAITEMENT

- Chaleur pour chauffage et autres usages divers
 - Froid industriel
 - Eau chaude tous usages
 - Air, ventilation, air comprimé...
 - Atmosphère contrôlée
 - Déchets et polluants

QUELQUES UNS DE NOS CHAMPS DE COMPÉTENCES

- CONSTRUCTION NEUVE
 - Assistance acquisition foncière
 - Montage juridique et financier
 - Étude d'impact et de sol
 - Démarches administratives (permis de construire, autorisations diverses)
 - Organisation, planification du chantier jusqu'à sa livraison
 - VRD, terrassements
 - Gros œuvre et second œuvre
 - ...

RÉNOVATION, EXTENSION DE BÂTIMENTS EXISTANTS

- Audit de l'existant
- Études et propositions
- Mise en conformité selon les certifications et la réglementation en vigueur
- Études thermiques et énergétiques
- Mise à niveau des installations techniques

FONCTIONS SUPPORTS

- Étude structure
- Énergies et fluides
- Électricité HT / BT, câblage, distribution...
- Éclairage, régulation, courant tous types...
- Froid, chaud, HVAC, air comprimé

SPHERE CONCEPT PARTNERS : QUI SOMMES-NOUS ?

SPHERE est le fruit d'une longue expérience dans l'univers de la construction et a la volonté de répondre à l'attente des clients privés en proposant un véritable contrat de type « clé en main ».

En tant que contractant général, SPHERE propose à ses clients une prestation complète, le sur-mesure « clé en main » pour la réalisation de votre projet.

Interlocuteur unique de votre projet, nous fédérons l'ensemble des acteurs de la construction et ceci de la phase conception à sa réalisation.

UNE OFFRE DE SERVICES ÉTENDUE

Nous disposons d'une offre étendue couvrant la recherche foncière, le montage d'opérations, les demandes d'autorisations administratives, l'analyse des besoins, la recherche de partenaires financiers, la mise en relation investisseurs utilisateurs, la recherche architecturale, la conception, la réalisation, le service client.

L'activité de SPHERE est déployée sur tous les segments de ces marchés : tertiaire, industrie, logistique, commerces, services.

14 GRANDES ÉTAPES POUR BIEN JALONNER UN PROJET

- 1 Définition des besoins
- 2 Étude budgétaire préliminaire
- 3 Élaboration d'une proposition engageante
- 4 Signature du contrat
- 5 Études détaillées et plans d'exécution
- 6 Dépôt du Permis de Construire, dossier ICPE...
- 7 Obtention du Permis de Construire
- 8 Purge des recours
- 9 Acquisition définitive du foncier
- 10 Obtention définitive du financement
- 11 Démarrage des travaux
- 12 Réalisation des travaux
- 13 Réception
- 14 Année de parfait achèvement



Tout est simple
en ce Monde,
quand on a pris
conscience de son
extraordinaire
complexité

Expliquez-nous votre projet,
nous ferons en sorte de le
réaliser simplement!



Tél. **+33 (0) 88 19 25 65** • Mail info@scp.fr

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE

4 rue de Vienne • F-67300 SCHILTIGHEIM • FRANCE